

FORMATION INITIALE PSC STRASBOURG	PREMIER SECOURS CITOYEN
<p>La formation</p> <p>Taux de satisfaction : 100 % (donnée 2025)</p> <p>Lieux : CREPS de Strasbourg</p> <p>Calendrier prévisionnel :</p> <p>les 28 janvier 2026</p> <p>les 18 et 25 février 2026</p> <p>les 4, 11, 16, 23 et 25 mars 2026</p> <p>Session spécifique groupe : nous contacter</p> <p>Volume horaire : 7 heures en face à face</p> <p>Horaires de la formation : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00</p> <p>Effectif : 10 places (6 minimum)</p> <p>Frais pédagogiques : 66,50 € Repas au Creps 10,00 € (réservation auprès du formateur le jour même)</p> <p>Les conditions d'inscription</p> <p>Inscription en ligne et modalités de financement sur le site du CREPS https://www.creps-strasbourg.fr/formation.fiche-PSC</p> <p>L'inscription définitive est conditionnée par le dossier en ligne dûment complété et la validation du paiement.</p> <p>Une convocation est adressée aux candidats par courriel une semaine avant la session.</p> <p>Les recommandations</p> <p>Pour la pratique des gestes de secours, il est préférable de porter des chaussures et des vêtements confortables.</p>	<p>Le cursus</p> <p>La Formation PSC permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. Cette unité d'enseignement s'inscrit dans la nomenclature nationale de formations des citoyens acteurs de sécurité civile.</p> <p>Objectifs</p> <p>L'apprenant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Réagir efficacement face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque → Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour elle-même, la victime et les autres personnes, des dangers environnants → Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté → Réaliser immédiatement les premiers gestes de secours. <p>Contenus</p> <ul style="list-style-type: none"> → Alerte aux populations → Protection et Alerte → Obstruction des voies aériennes → Hémorragies → Plaies et Brûlures → Traumatismes → Malaises → Perte de connaissance → Arrêt cardiaque <p>Moyens et méthodes pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> → Exposés, études de cas concrets, démonstrations, mises en situation pratique par simulation d'accidents → Salles de formation du CREPS → Encadrement : personnels techniques et pédagogiques du CREPS et formateurs en secourisme <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le suivi des stagiaires pendant cette formation est réalisé à l'aide de fiches permettant à chacun de suivre l'acquisition des capacités. → Un certificat de compétences citoyen de sécurité civile, conformément aux dispositions de l'arrêté du 15 juin 2024 modifié, est délivré aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session. <p>Public concerné</p> <p>Tout public souhaitant apprendre les principaux gestes de secours à effectuer face aux accidents de la vie courante.</p> <p>Candidats issus du mouvement sportif : Sportif de Haut Niveau (SHN, Juge ou arbitre fédéral, licencié sportif auprès d'une fédération sportive).</p> <p>Candidats aux formations qualifiantes BPJEPS, DEJEPS ou CQP pour lesquelles le PSC est un prérequis obligatoire pour prétendre à l'entrée en formation.</p> <p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> → Être âgé de 10 ans minimum. <p>Organisateur</p> <p>CREPS de Strasbourg - Département Formation 4, allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02 Tél : 03 88 10 47 70 - Courriel : dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr</p> <p>Responsable de la formation</p> <p>Hélène NOËL, Coordinatrice Filière Natation et Secourisme au CREPS de Strasbourg</p>